



Lisieux : les deux jeunes interpellés déjà partis du collège quand le principal y est entré

Le 16 août 2023, le procureur de la République de Caen a présenté l'avancée de l'enquête ouverte vendredi après le décès de Stéphane Vitel au collège Laplace de Lisieux (Calvados).



Pascal Gontier, directeur zonal adjoint de la police judiciaire de Rennes, Joël Garrigue, procureur de la République de Caen, et Fabien Lang, directeur territorial de la police judiciaire de Rouen, lors de la conférence de presse tenue au Palais de justice de Caen, lundi 16 août 2023, dans le cadre de l'enquête sur le décès de Stéphane Vitel.

Cinq jours après la mort suspecte de Stéphane Vitel à Lisieux (Calvados), une conférence de presse s'est tenue mercredi 16 août 2023, à 18 h 30, au palais de justice de Caen.

Il y a été révélé qu'un mineur âgé de 17 ans et demi s'est présenté avec sa mère au commissariat de police de Lisieux lundi 14 août, en fin de journée. Le jeune homme a alors indiqué qu'il s'était introduit dans le collège Laplace par effraction au terme

d'une soirée alcoolisée alors qu'il était accompagné d'un jeune majeur. Ce dernier, âgé de 19 ans, a été interpellé ce mercredi matin.

[Collège Laplace à Lisieux : après le décès du principal, le Rectorat annonce des cellules d'écoute](#)

"Selon leurs déclarations, ils ont pénétré dans l'établissement où ils disent avoir entendus du bruit", a notamment indiqué Joël Garrigue, procureur de la République de Caen, lors de la conférence de presse. "Ils ont reconnu avoir forcé la porte fracturée et être partis très rapidement après le déclenchement de l'alarme."

Des vérifications ont été faites sur le téléphone du jeune mineur. Il a été établi qu'à priori ils n'étaient plus présents sur les lieux dès 6 h du matin et qu'ils ne se trouvaient plus dans le collège au moment où Stéphane Vitel s'y est rendu.

Le procureur a précisé : "Nous avons pu établir au travers des différents films qu'ils ont pu réaliser et qu'on a pu trouver sur les téléphones, non seulement qu'ils étaient présents aux abords du collège avant 6 h du matin, mais également constaté, grâce à des films qui ont été fait dans les vingt minutes qui ont suivi, qu'ils se trouvaient à l'extérieur de l'établissement scolaire et à distance de celui-ci dans les minutes qui ont suivi."

Le système d'alarme coupé à 6 h 34

Lors de la conférence, le procureur a rappelé différents éléments déjà confirmés, notamment que Stéphane Vitel a été informé vendredi 11 août, à 5 h 59, du déclenchement de l'alerte anti-intrusion de son établissement. Alors qu'il s'apprêtait à partir en vacances en famille, il a décidé de faire un détour au collège. Le procureur précise que Stéphane Vitel est entré dans l'établissement et a coupé le système d'alarme à 6 h 34. Quand sa fille aînée est entrée, elle l'a vu inconscient dans le hall d'entrée du bâtiment administratif. Les pompiers n'ont pas pu ranimer le principal du collège, qui était en arrêt cardiaque.

[Livarot : élèves, parents et élus rendent hommage à Stéphane Vitel](#)

L'autopsie, réalisée lundi, n'a pu ni exclure l'intervention d'un tiers, ni établir avec certitude une cause naturelle du décès. Des analyses toxicologiques et anatomopathologiques complémentaires sont en cours.